

Mission Permanente  
du Royaume du Maroc



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

***Discours d'ouverture du Président de la Conférence du Désarmement  
M. Omar HILALE, Ambassadeur, Représentant Permanent  
du Royaume du Maroc***

***Genève, le 24 juin 2004***

Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous dire combien je suis très heureux d'accéder, au nom de mon pays, le Royaume du Maroc, à la présidence de la Conférence du désarmement. C'est également pour moi un exceptionnel privilège d'être au rendez-vous de la présidence marocaine pour la troisième fois depuis l'accession du Maroc à la Conférence du désarmement en 1979.

Cette présidence constitue pour le Maroc une nouvelle occasion pour réaffirmer son engagement inébranlable en faveur de la paix et la sécurité internationales, la coexistence pacifique entre les nations et le respect des engagements internationalement pris en matière de désarmement.

C'est également une précieuse opportunité pour réitérer la détermination de mon pays d'appuyer sans réserve tous les efforts des Nations Unies pour inverser la course aux armements, renforcer l'efficacité des accords de limitation des armements et de désarmement, relancer les mécanismes de désarmement multilatéral, et soutenir les actions de la communauté internationale en vue de prévenir la prolifération des armes nucléaires et éliminer les armes de destruction massive.

L'année 2004 est celle du Groupe des 21, aussi je mesure à leur juste valeur les attentes portées par les membres de la Conférence du désarmement dans leurs présidences respectives. Qu'il me soit permis à cette occasion de rendre hommage à mes collègues les ambassadeurs, Amina Mohamed de Kenya, Rajmah Hussain de la Malaisie, Pablo Macedo du Mexique et Khasbazaryn Bekhbat de la Mongolie pour la compétence avec laquelle ils ont assuré leurs présidences respectives permettant ainsi l'initiation des sessions informelles puis leur bon déroulement.

Je tiens aussi à saluer notre Secrétaire général M. Sergei Ordzhonikidze et le Secrétaire général adjoint, M. Roman Morey, ainsi que le secrétariat de la Conférence. Les connaissant personnellement, je suis assuré de pouvoir compter sur leur soutien et leur coopération.

Mesdames et Messieurs,

Les profondes mutations stratégiques de ces dernières années ont généré des menaces nouvelles sur la communauté internationale. En effet, jamais la sécurité internationale n'a été aussi fragilisée que de nos jours, parce que la vulnérabilité de notre monde, ne se mesure plus uniquement à l'aune des menaces classiques incarnées par la spirale de la course aux armements nucléaires ou la militarisation progressive de l'espace extra-atmosphérique. Elle est également perçue à travers les dangers créés par le non respect des obligations internationalement souscrites, la remise en cause des engagements juridiques dans le domaine du désarmement, la prolifération des armes de destruction massive, ou la non prise en considération de la volonté des pays de faire de leurs régions et continents respectifs des havres de paix et des sanctuaires exemptes de toute arme nucléaire.

En outre, l'insécurité du monde s'est globalisée, depuis l'apparition du terrorisme international. L'hydre terroriste cherche à saper les fondements de l'ordre mondial, en s'attaquant à nos valeurs civilisationnelles, en compromettant le renforcement de la démocratie et le développement socio-économique des pays, et en sémant la mort, la destruction et le désordre. Sa quête désespérée des armes de destruction massives augure d'un 11 septembre nucléaire, biologique ou chimique, qui n'est plus désormais un scénario de fiction, mais une probabilité forte, que seules la volonté et la détermination de toute la communauté internationale pourraient prévenir.

En tant que composante du système des Nations Unies, la Conférence du désarmement peut et doit jouer son rôle dans ce combat planétaire, notamment, en apportant des réponses adéquates à cette menace. Pour y parvenir, notre Conférence n'a d'autre alternative que celle de s'adapter à son environnement international et aux nouveaux défis de ce début de siècle.

Mesdames et Messieurs,

Emanation de la guerre froide, la Conférence du désarmement avait réussi à s'imposer en tant qu'organe de négociations malgré la confrontation idéologique Est-Ouest, puis devenir catalyseur de désarmement, au lendemain de la chute du mur de Berlin. Cependant, depuis plusieurs années, elle s'est installée dans une désolante léthargie.

L'absence de programme de travail depuis plus de sept ans contraste gravement avec son environnement international chargé de périls. Certes, des efforts ont été investis pour débloquer cette situation, et des initiatives louables et novatrices ont été lancées en vue de forger un espace consensuel de nature à permettre à la Conférence d'accomplir son mandat. Cependant, force est de reconnaître que tant ces efforts que ces initiatives n'ont pas été en mesure de briser l'impasse actuelle et d'insuffler à notre Conférence la dynamique de négociations qui lui fait désespérément défaut.

Ce triste constat d'impuissance ne devrait nullement nous décourager ni nous condamner à la résignation. Bien au contraire, il conviendrait d'en tirer les enseignements adéquats en redoublant d'efforts, en transcendant nos divergences et en faisant preuve d'autant de souplesse que de hauteur de vue. Le retour de la Conférence du désarmement à sa vocation fondamentale d'unique instance de négociations multilatérales en matière de désarmement est à ce prix.

Il est incontestable que le décalogue est le texte fondateur de la Conférence du désarmement. Cependant, comme tout document, il n'est pas gravé sur du marbre. Sa force réside dans sa dimension consensuelle et référentielle, et sa pertinence demeure dans sa potentialité d'adéquation à une conjoncture internationale, caractérisée désormais par la globalisation du terrorisme. D'où la nécessité de se départir de l'approche dogmatique qui a présidé, ces dernières années, à la perception de la problématique du *modus operandi* de la réalisation de ses objectifs et de son plan d'action.

La démarche consistant à chercher obsessionnellement une mise en œuvre sans concession ni flexibilité du décalogue, a démonté ses limites. Elle a davantage abouti à un syndrome de blocage qui s'est banalisé, au fil des ans, suscitant frustration et inquiétude.

En effet, après sept ans de dialogue infructueux, voir stérile, pour l'adoption du programme de travail, il est temps que nous nous interroguions, non sur ce que les pères fondateurs de la Conférence du désarmement ambitionnaient d'achever, il y a un quart de siècle, mais sur ce que nous, sommes capables d'entreprendre et de réussir dans la conjoncture actuelle. Aussi, conviendrait-il de cesser de sacraliser le décalogue et de procéder à une relecture pragmatique de notre mandat en adaptant nos priorités et nos besoins sécuritaires aux défis et menaces d'aujourd'hui et non aux peurs et préoccupations d'hier.

Dans ce contexte, l'histoire retiendra moins la litanie de nos engagements en faveur du désarmement, que notre impuissance à surmonter nos divergences, à appréhender les menaces actuelles, à faire preuve de réalisme pour réussir le possible avec lucidité et courage et préparer le terrain pour des consensus futurs encore plus larges. A cet effet, autant les initiatives précédentes que celles à venir gagneraient à éviter l'introduction de concepts méthodologiques, étrangers au décalogue, au risque de devenir, eux-mêmes, un élément du problème.

Nos échecs successifs à adopter notre programme de travail recèlent les germes de l'affaiblissement de notre Conférence. Bien plus, chaque année qui passe sans que nous puissions être en mesure d'aborder les points de notre ordre du jour selon leurs propres mérites et les potentialités d'accord y afférents, génèrent les graines d'une marginalisation rampante de la Conférence du Désarmement. C'est pourquoi, je vous invite ardemment à substituer les vertus de l'ouverture sur l'autre, du dialogue et du compromis à la démarche, ô combien stérile, de tout ou rien. Car, comme le disait, à juste raison, le philosophe empiriste et positiviste anglais, du siècle dernier, Sir Alfred Jules Ayer, « la progressivité peut conduire à la globalité mais l'inverse est plus laborieux ».

Mesdames et Messieurs,

Dans ce contexte, et profondément convaincu de la nécessité de l'adaptation de notre Conférence à son environnement international, j'ai l'intention d'organiser une séance informelle consacrée aux thèmes que le SG de l'ONU, M. Koffi Anan, a qualifié dans son message à l'ouverture de notre session annuelle de « menaces et défis émergents tels que les nouvelles formes de terrorisme et leur répercussion éventuelles sur la prolifération des armes de destruction massives ».

Ce cadre pour un échange informel, mais dense et fructueux procède de l'entendement des discussions ayant présidées l'adoption de notre ordre du jour et surtout du souhait exprimé, dans ce sens, par plusieurs délégations de tous les groupes confondus.

Par ailleurs, je compte mener des consultations sur les voies et moyens d'exploiter la richesse, la qualité et la profondeur des interventions, ainsi que les propositions des uns et des autres durant le cycle de réunions informelles qui s'achève aujourd'hui.

Il va sans dire que ces discussions informelles, passées ou à venir, ne sont pas une fin en soi, ni une substitution à la négociation que nous appelons tous de nos vœux. Elles constituent plutôt une opportunité de parvenir à une compréhension mutuelle des positions réciproques, des ambitions légitimes des uns et des préoccupations sécuritaires nationales, aussi légitimes des autres.

Ainsi, mon souhait serait d'initier une nouvelle série de deux ou trois réunions informelles, avec l'ambition de susciter un débat structuré et ciblé. En d'autres termes, passer du monologue au dialogue interactif et de l'édification de la confiance au processus de prospection du rapprochement et de la convergence des postures, des concepts et des intérêts. L'ultime finalité serait d'identifier des dénominateurs communs de nature à forger un compromis évolutif, permettant à notre Conférence de s'acquitter de son mandat de négociation.

Enfin, et grandement encouragé par les appréciations positives de nombreuses délégations sur la pertinence, la qualité et le caractère constructif des déclarations faites durant ces séances informelles, je voudrais vous proposer d'exploiter l'occasion que nous offre l'article 22 du règlement intérieur qui donne la latitude à la Conférence de solliciter du secrétariat d'établir des résumés officiels de nos réunions informelles.

Le seul et unique objectif d'une telle démarche est d'inventorier l'ensemble des propositions dans un document officiel, afin d'une part qu'elles ne tombent pas dans l'oubli et d'autre part de pouvoir les exploiter dans nos consultations et nos travaux futurs.

Dans cette perspective, je formule le vœu de pouvoir compter sur votre soutien individuel et collectif, vos contributions, vos propositions, vos suggestions et vos capacités créatives. Les ambitions de la présidence marocaine sont l'expression de vos souhaits de prospecter toutes les pistes susceptibles de favoriser l'émergence d'un consensus pour l'adoption de notre programme de travail. Je compte sur vous tous pour y parvenir.